



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Timor-Oriental

Question écrite n° 18179

Texte de la question

M. Jean-Paul Durieux attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation politique particulièrement dramatique du Timor Oriental. Cette ancienne colonie portugaise a été envahie par l'Indonésie en décembre 1975. L'annexion qui a suivi, un an plus tard, n'a pas été reconnue par l'organisation des Nations Unies. Depuis plus de vingt ans, des exactions de toutes sortes se sont perpétrées : exécutions extrajudiciaires, tortures, disparitions, détentions arbitraires. Ainsi, en novembre 1991, « le massacre de Santa Cruz » au cours duquel l'armée indonésienne a ouvert le feu sur une manifestation pacifique à Dili, tuant et blessant plusieurs centaines de personnes, a sensibilisé l'opinion internationale. La répression a perduré jusqu'à la chute du général Mohamed Suharto en mai 1998. A l'heure actuelle, plusieurs centaines de personnes sont encore détenues pour avoir revendiqué leur droit à l'autodétermination. Le mouvement séparatiste timorais continue de s'opposer aux soldats indonésiens, provoquant la mort de plusieurs personnes dont des civils. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer l'action qu'il compte mener afin d'encourager le retour à la paix sur le territoire du Timor Oriental.

Texte de la réponse

Comme ses partenaires européens et comme la majorité de la communauté internationale, la France n'a jamais reconnu l'annexion de Timor oriental par l'Indonésie, en 1976. L'action de la France en vue d'encourager le retour à la paix sur le territoire de Timor oriental s'inscrit essentiellement dans le cadre de l'Union européenne et de la position commune adoptée le 26 juin 1996, qui a pour objectif de développer le dialogue en vue de contribuer à l'obtention d'une solution juste, globale et internationalement acceptable et d'améliorer la situation en matière de droits de l'homme. C'est dans cet esprit que les ambassadeurs de la Troïka en poste à Jarkarta se sont rendus à Timor, en juin dernier. De même, la France et ses partenaires européens soutiennent activement les négociations tripartites engagées entre l'Indonésie et le Portugal sous l'égide du secrétaire général des Nations unies qui, à leur sens, constituent l'enceinte la plus favorable pour résoudre ce différend. Bien que la situation sur place demeure fragile, les changements politiques intervenus depuis quelques mois en Indonésie ont favorisé des avancées significatives sur ce dossier et permettent d'envisager l'avenir de manière plus optimiste. C'est ainsi que, dans le cadre du processus engagé en vue de tenir des élections législatives puis de désigner un nouveau chef de l'Etat, respectivement en mai et en décembre 1999, le président Habibie a, depuis son arrivée au pouvoir, libéré une trentaine de détenus timorais et procédé au retrait d'un certain nombre de forces armées du territoire. Parallèlement, le docteur Habibie a laissé entrevoir la possibilité d'envisager, sous certaines conditions, l'octroi d'un statut d'autonomie à Timor oriental. En donnant une nouvelle base de discussion aux négociations tripartites, ce début d'ouverture a permis au secrétaire général des Nations unies et aux ministres portugais et indonésien des affaires étrangères, réunis à New York, les 4 et 5 août derniers, de parvenir à un accord sur un certain nombre de points, en particulier la mise en place de discussions sur un éventuel statut d'autonomie, l'association plus étroite des Timorais à la recherche d'une solution et l'établissement de sections d'intérêt commun à Jakarta et à Lisbonne. Une nouvelle rencontre est prévue à New York, le 6 octobre prochain. La France et l'Union européenne ont publié une déclaration, le 12 août, pour se

féliciter de ces résultats et du climat constructif qui a prévalu lors de la rencontre tripartite de New York. Cette déclaration exprime également à nouveau le souhait que le processus engagé par le gouvernement indonésien se poursuive s'agissant, notamment, de la réduction de sa présence militaire et de la libération de tous les prisonniers politiques est-timorais, y compris le dirigeant Xanana Gusmao. La France continuera, en liaison avec ses partenaires européens, de faire preuve de la plus grande vigilance sur ce dossier et ne manquera pas d'intervenir chaque fois que la situation le nécessitera.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Durieux](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (7^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18179

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 août 1998, page 4369

Réponse publiée le : 26 octobre 1998, page 5814